

MASTER CONTRÔLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Master

Domaine ministériel : Droit, Economie, Gestion

CONTENU DE LA FORMATION

[PLUS D'INFOS](#)

Le Master contrôle de gestion et audit organisationnel propose 1 parcours.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- M1/M2 Parcours direction administrative et financière (DAF)

COMPOSANTE

IAE - Ecole universitaire de management

LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau

RESPONSABLE(S)

M1/M2 Parcours direction administrative et financière (DAF)

OBJECTIFS

PLUS D'INFOS

Cette spécialité est née du besoin de dissociation de la formation à l'expertise comptable de celle de métiers d'entreprises plus globaux dans les connaissances et les aptitudes managériales.

Elle s'appuie, tout en se différenciant des spécialités voisines de la mention, focalisées en audit et commissariat, management et techniques de système d'information, études statistiques et marketing. Elle ne se confond pas avec la spécialité voisine que constitue le MAE, qui elle, en un an, forme des cadres en double compétence.

La mention a pour but de former de futurs Directeurs administratifs et financiers (DAF) et des Contrôleurs de gestion. Elle regroupe l'ensemble des champs disciplinaires de la gestion, complétés de divers volets juridiques fiscaux, sociaux, financiers, ...

Un partenariat national est en cours de formalisation avec l'association des Directeurs financiers et des Contrôleurs de gestion (DFCG). Par ailleurs, une convention existe déjà avec l'ordre des experts comptables et la compagnie des commissaires aux comptes.

SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

Le diplômé est capable de :

-superviser, organiser et coordonner tous les services (service de comptabilité, de finance, service de gestion du personnel, les services généraux tels le patrimoine mobilier et immobilier, le service informatique, le service juridique et le service de communication) afin d'optimiser l'efficacité de l'entreprise.

- produire les documents comptables, les déclarations fiscales et comptables, de gérer la trésorerie, en vue d'assurer la fiabilité des données financières issues des services administratifs et financiers de même qu'établir le bilan et le budget prévisionnel

de la structure afin de le présenter aux instances dirigeantes et effectuer les ajustements.

- connaître les normes comptables internationales et les méthodes de consolidation des comptes

- Définir et mettre en place les procédures de gestion administrative et financière et les indicateurs de contrôle nécessaires afin de permettre le suivi d'activité et le reporting à la direction

- Superviser et coordonner le contrôle de gestion et l'audit interne (évaluation des risques financiers, validation de choix fiscaux, ...) afin de veiller à la bonne santé financière de l'organisation

- Superviser et coordonner l'action des services, des conseils juridiques en matière de litige et de montages financiers afin de valider l'ensemble des contrats établis par l'entreprise,

- Superviser la gestion des ressources humaines d'une structure (paie, formation, recrutement, ...)

- Définir les besoins en système d'information et piloter le déploiement de nouveaux outils informatiques, intervenir dans l'amélioration des systèmes internes.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

TICE dispositif pédagogiques :

FAD : Mise à disposition des cours magistraux sur Webcampus

Dispositifs d'accueil, d'accompagnement, de soutien

Bureau des étudiants :

<http://iae.univ-pau.fr/etudiants/bureau-des-etudiants-bde>

[SCUIO-IE](#) : Offres d'emplois et Insertion professionnelle

[O.D.IE](#) : enquêtes portant sur l'évaluation des enseignements et l'insertion professionnelle

[DN-ARTIQE](#) : plateforme webcampus / Elearn

Valorisation de la démarche qualité

Le rythme du conseil de perfectionnement est annuel dans le cadre de la certification nationale du réseau IAE France, Qualicert. Son rôle est d'écouter, de consigner les critiques et suggestions des étudiants, de retenir des actions d'amélioration. Le conseil est composé du responsable de formation, de 2 représentants étudiants, des enseignants et intervenants professionnels.

CONTENU DE LA FORMATION

La première année se déroule sur deux semestres ; elle est intégralement consacrée à l'acquisition des fondamentaux des métiers et secteurs d'activités auxquels les étudiants se destinent. La seconde année repose sur l'alternance (apprentissage, contrat-pro, stages alternés) de périodes en entreprise et périodes de formation.

Ses formes pédagogiques équilibrent savoirs fondamentaux pour préparer aux évolutions de telles fonctions, mais aussi pratiques opérationnelles afin de permettre une employabilité immédiate. Il s'agit donc de transmettre les connaissances fondamentales nécessaires à des fonctions de cadre généraliste chargé des opérations d'administration financière, comptable, juridique et sociale.

Au cours de la formation, les étudiants doivent être capables de mobiliser différents outils de gestion leur permettant d'aborder des questions très transversales nécessitant une compétence complète et globale dans l'entreprise (comptabilité, finances, administration, ressources humaines, communication, informatique...). Un second volet fait appel à des pratiques pédagogiques de travail en groupe, d'études de cas, de conduite de projets-école.

Le cursus et le diplôme sanctionnent cinq années de formation aux sciences et techniques de management. L'octroi du master peut s'effectuer après une formation en quatre semestres, évalué en 120 crédits ECTS.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

<http://iae.univ-pau.fr/etudiants/formations/master-daf>

CONDITIONS D'ACCÈS

Depuis la [loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016](#), le master est un cursus de 4 semestres, sans sélection intermédiaire, conduisant au diplôme national de master. Cette loi introduit un recrutement des étudiants à l'entrée en première année du master (sur examen de dossier ou concours). Chaque mention ou parcours fixe une capacité d'accueil, les modalités du recrutement ainsi que le calendrier de la campagne de candidature.

Le "score" IAE-Mesage sera utilisé pour l'entrée M1

<http://iae.univ-pau.fr/etudiants/candidature>

Pour les étudiants en reprise d'études (interruption supérieure à 2 ans et/ou personnes de plus de 28 ans et/ou salariés et/ou demandeurs d'emploi) : contacter le service de la [Formation continue \(For.Co\)](#) pour confirmer votre statut de stagiaire de la formation professionnelle.

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

Master 1 : Licences en gestion ou économie-gestion, voire de licences incluant des cours de gestion dans des volumes suffisants (par exemple MIASHS).

Master 2 : La formation est offerte en apprentissage sur le site de Pau aux titulaires d'un Master 1 en gestion.

Une commission d'entrée aux études du Master composée d'enseignants titulaires et présidée par le Directeur de l'IAE, établit la liste définitive des candidats retenus.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Les **fonctions** managériales visées sont celles de "DAF" ou de contrôleur de gestion au sein d'entreprises de taille moyenne de tous secteurs, et principalement celles du grand sud. Dans le sud ouest, elles concernent autant la sous-traitance aéronautique que les industries agroalimentaires, la métallurgie et la chimie, les activités "vertes", d'éco industrie, le bois, le tourisme et les loisirs.

Les **emplois visés** sont :

- directeur de l'administration ou directeur adjoint

- contrôleur de la gestion financière et sociale
- Responsable administratif et financier
- Directeur administratif et financier
- Adjoint au Directeur administratif et financier
- Conseiller technique en finances
- Secrétaire général d'entreprise

COMPOSANTE

IAE - Ecole universitaire de management

LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau

RESPONSABLE(S)

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

Gilda QUEYRENS
Tel. 05 59 40 81 08
gilda.queyrens@univ-pau.fr